



Le Petit Journal

le support d'info des assistant(e)s maternel(le)s du Sud-Est Manceau

Sommaire

INFOS RÉGLEMENTAIRES
PMI, Relais : à quelle porte frapper ?

+ EN BREF

P.2

ÇA S'EST PASSÉ ICI...
Retour sur les sorties à l'Arche de la Nature et témoignage sur la formation alimentation.

P.3

DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT
Et s'il bougeait plus librement ?
+ ON PARTAGE ?
LA RECETTE DES MENDIANTS DE MME LOISEAU

P.4

Rester à vos côtés

En raison de la crise sanitaire, l'année 2020 qui se termine aura été perturbée. Toutefois, nous sommes heureuses de vous annoncer que le Relais Petite Enfance a renouvelé son agrément auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour quatre années supplémentaires. Gage de qualité, cet agrément est aussi un outil permettant de fixer de nouveaux objectifs pour vous être toujours plus utile, comme par exemple la mise en place du prêt de matériel de puériculture. De plus, malgré les confinements successifs, votre Relais a réussi à maintenir le lien avec vous : sorties conviviales à l'Arche de la Nature au mois de juin, reprise des Ateliers Jeux et Rencontres en septembre, et depuis quelques semaines supports d'accompagnement à distance comme les tutoriels vidéo d'activités, les fiches recettes et comptines, le partage d'articles de fond sur le développement du jeune enfant (merci d'ailleurs pour vos retours et vos photos)... Sans oublier ce journal ! La crise nous oblige à être innovant et le Relais du Sud-Est Manceau a, je crois, réussi à relever le défi. Avec en tête un seul objectif : rester à vos côtés dans votre quotidien professionnel quelles que soient les circonstances. Avec l'espoir de vous rencontrer bientôt en personne, je m'associe aux animatrices du Relais et à la responsable du service Animation Jeunesse communautaire pour vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux.



La « peinture propre », un des tutos proposés par le Relais durant le confinement.

Bien à vous,

Sonia Lebeau
vice-Présidente Petite enfance, enfance, jeunesse

CONTACTER LE RELAIS PETITE ENFANCE

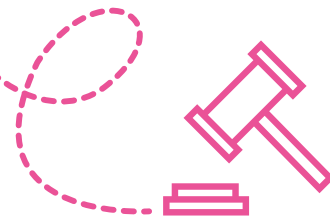
* 02 43 40 19 01 / relaispetiteenfance@sudestmanceau.com

* Permanences téléphoniques le mercredi de 15h à 17h. Accueil sur RDV les autres jours.



PMI, Relais : à quelle porte frapper ?

Pour de nombreux professionnels, les rôles des services de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et du Relais Petite Enfance sont au mieux flous, au pire complètement confus. Essayons ensemble d'y voir plus clair.



EN BREF

* BIENVENUE

Chaque lundi matin depuis le 1^{er} septembre, Martine Mélin assure le secrétariat du Relais Petite Enfance en remplacement de Valérie Beaufreton, affectée désormais au service Bâtiments. C'est elle notamment qui s'est chargée des dernières relances téléphoniques concernant la mise à jour des disponibilités et particularités d'accueil.



* PRÊT DE MATÉRIEL

À partir de janvier 2021, le Relais Petite Enfance proposera un service de prêt de matériel de puériculture. Vous pourrez emprunter 2 équipements au maximum pour une période de 3 mois, renouvelable une fois. La liste des équipements et le formulaire de demande d'emprunt seront disponibles sur le site internet de la Communauté : www.cc-sudestmanceau.fr, rubrique E-services.



Les services départementaux de la PMI gèrent les questions liées aux agréments et assurent la surveillance et le contrôle des assistant(e)s maternel(le)s. Dépendant de la Communauté de Communes, le Relais Petite Enfance est un espace d'information, d'accompagnement et de soutien à la professionnalisation.

PMI - le BGA

Le Bureau de Gestion des Agréments est en charge de l'aspect administratif : demande, renouvellement, extension, dérogation ou recours. C'est auprès de lui qu'il faut signaler tous changements intervenant dans votre vie : modification de situation familiale, départ ou arrivée d'une personne vivant au domicile. C'est enfin le Bureau de Gestion des Agréments qui recueille les éléments d'alerte concernant des enfants ou des professionnel(le)s et qui peut être saisi, via la commission consultative paritaire départementale des assistants maternels et familiaux, en cas de non-respect des obligations professionnelles.

PMI - le BEA

L'aspect pratique est davantage dévolu au Bureau d'Évaluation des Agréments. C'est vers lui que vous vous tournez pour une inscription à une réunion d'information

pré-agrément ou pour toutes questions liées à une évaluation en cours ou à un accueil exceptionnel. C'est également à lui que vous déclarez par mail une arrivée et/ou un départ d'enfant. Pour rappel, ces messages doivent être intitulés « Changement d'accueil » et doivent mentionner votre prénom, nom et numéro de dossier ainsi que le nom, prénom et date de naissance du/des enfant(s) concerné(s).

Le Relais Petite Enfance

Les animatrices du Relais informent les familles sur les différents modes de garde et les professionnel(le)s sur les conditions d'accès et d'exercice des métiers de la petite enfance. Elles délivrent également des informations générales en matière de droit du travail et soutiennent la professionnalisation en favorisant notamment les départs en formation. Lieu d'échanges, le Relais propose de nombreux temps de rencontres : ateliers jeux et rencontres, conférences, temps festifs. À noter que la fréquentation d'un Relais est basée sur le volontariat et que celui-ci n'a aucun pouvoir de contrôle contrairement aux services de la PMI. Sachez toutefois qu'en complément des informations données par le Relais, la PMI peut aussi vous accompagner au quotidien. N'hésitez pas à contacter ses puéricultrices.



Sorties à l'Arche de la Nature (Juin 2020)

Après la longue période de confinement, tout le monde était désireux de se retrouver pour partager quelques moments en plein air. Trois sorties à l'Arche de la Nature à Changé ont donc eu lieu, sous le soleil et dans le plus strict respect des gestes barrières. Merci aux 10 professionnel(le)s et 24 enfants qui ont participé à ces temps de convivialité !

Témoignage

3 QUESTIONS À...

Mme Payet, assistante maternelle à Parigné-l'Évêque, qui a participé à l'automne à une formation sur l'alimentation.

Développer la curiosité et le plaisir de manger chez les jeunes enfants est primordial.



Était-ce votre premier départ en formation ?

J'essaie de partir une à deux fois par an car c'est important pour moi d'acquérir de nouvelles connaissances et aussi de rencontrer d'autres professionnel(le)s. On est très seul(e) au quotidien donc c'est important d'échanger sur nos pratiques respectives.

Quel était le contenu de votre formation ?

Sur les trois jours de formation, notre formatrice, diététicienne de métier, a évoqué beaucoup de choses dont, bien sûr, les différents groupes d'aliments et comment les équilibrer sur une semaine. Mais on a également abordé les techniques de conservation et les différents modes de cuisson. On a aussi échangé sur les

troubles de l'alimentation : comment les prévenir, comment les surveiller. Et nous avons beaucoup discuté des conceptions du repas de chacun, du plaisir de manger et de l'importance de faire confiance aux enfants en matière d'alimentation.

Qu'est ce que cela a changé dans votre quotidien ?

La première semaine, je lisais toutes les étiquettes des produits que j'achetais ! On est souvent surpris par la composition de produits qu'on pensait sains. J'ai aussi modifié quelques-unes de mes habitudes alimentaires. On mange moins de viande en famille par exemple. Le sujet de l'alimentation était nettement moins développé quand j'ai fait ma formation initiale. J'ai beaucoup appris et je vais mûrir petit à petit ces nouveaux acquis.

Et s'il bougeait plus librement ?

La motricité libre, vous connaissez ? Ce concept inventé par la pédiatre Emmi Pickler dans les années 1930 défend une idée phare : laisser l'enfant faire par lui-même.



Face à un jeune enfant, on a tous eu envie, à un moment ou un autre, de l'aider en matière de motricité : le caler pour l'asseoir afin qu'il puisse jouer, lui tenir les mains pour lui faire faire quelques pas... Toutefois, tout pénétré de bonnes intentions que nous sommes, nous ne lui rendons pas service en lui faisant accomplir des mouvements qu'il ne sait pas faire seul.

Pourquoi ?

Laisser bouger l'enfant comme il le souhaite, à son propre rythme, est bénéfique pour lui à de nombreux égards. D'abord, cela lui permet de développer son autonomie. Il apprend à se retourner, ramper, faire du quatre pattes, par exemple pour attraper ce jouet qu'il convoite. En faisant tous ces mouvements, il s'exerce, prend confiance en lui et est petit à petit en mesure d'effectuer des mouvements plus complexes. Par ailleurs, la motricité libre est plus respectueuse de son développement corporel et cérébral : l'enfant a besoin de trouver son équilibre, de tonifier ses muscles et de bien connaître son corps avant d'être en capacité de faire un mouvement. Toutes ces étapes de tâtonnement vont créer les connexions dans son cerveau qui lui permettront in fine de se mettre dans une nouvelle position.

Comment ?

Motricité libre ne veut cependant pas dire que l'adulte encadrant n'a aucun rôle à jouer, bien au contraire. À lui de tout mettre en œuvre pour créer des conditions propices au développement moteur de l'enfant : lui fournir un espace sécurisé invitant à la découverte, par exemple un tapis de jeu avec quelques jouets légers ; l'habiller avec des vêtements larges et confortables et le laisser pieds nus ; encourager ses tentatives et valoriser ses réussites



Le quatre pattes, une étape essentielle pour découvrir ses points d'appui !

par des mots et des sourires. Évitez d'utiliser des accessoires qui le forcent à se tenir dans une position comme les trotteurs, les youpapas et les balancelles. De même, si vous l'installez dans un transat, ne l'y laissez pas trop longtemps. Bref, soyez à l'écoute du corps du tout-petit : c'est lui qui mène la danse et vous le suivez à son rythme !

ON PARTAGE ?



LES MENDIANTS DE MME LOISEAU (CHALLES)

Ingrédients : chocolat (au choix : noir, lait, blanc, praliné...), garnitures (au choix : fruits confits, raisins secs, noisettes, bonbons multicolores, vermicelles en sucre...)

- ★ Faire fondre le chocolat dans un bol au micro-ondes ou au bain-marie.
 - ★ Avec une cuillère, former des ronds de chocolat fondu sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
 - ★ Disposer les garnitures sur les ronds de chocolat.
 - ★ Laisser refroidir et mettre au frigo le temps que le chocolat durcisse.
- Bonne dégustation !

Mots d'enfants

L'assistante maternelle : « Le petit du lapin s'appelle le lapereau. »

L'enfant : « Moi j'aime bien les gâteaux de l'apéro ! »

Robin, 2 ans 1/2.